

MOBILITÉS

www.lemanssarde-mobilites.fr

JE CHANGE DE MODE !



Rapport d'activités 2024



Stéphane Le Foll

Président du Pôle métropolitain Mobilités Le Mans-Sarthe et du Pays du Mans, Maire du Mans, Président de le Mans Métropole, ancien ministre

En 2024, le Pôle métropolitain Mobilités Le Mans-Sarthe a pris son autonomie pour proposer encore plus de solutions innovantes et audacieuses en faveur d'une mobilité durable.

Dans cette dynamique, élus et ingénieurs ont travaillé à la création du réseau de lignes de bus IllyGO, désormais opérationnel. Ce dispositif est le fruit d'une initiative collective qui sait proposer des offres adaptées aux besoins des intercommunalités adhérentes du pôle métropolitain, en tenant compte des spécificités de chaque territoire. IllyGO est incontestablement un service novateur et exemplaire, qui a su dépasser les frontières administratives, pour tenter de répondre réellement aux besoins des habitants et plus particulièrement à ceux des actifs.

En faisant le choix de lever le Versement Mobilité dans les communautés de communes pour financer IllyGO, nous avons le devoir de proposer des solutions qui soient d'abord utiles aux employeurs et collaborateurs. C'est pourquoi les acteurs économiques ont été et demeurent nos partenaires dans cette aventure. Aujourd'hui, le service est en phase d'expérimentation, et notre volonté est bien de le faire évoluer en fonction des résultats observés afin de gagner toujours en efficacité et de rationaliser au mieux le budget qui lui est consacré.

En parallèle, le Pôle métropolitain a la volonté de continuer à renforcer son ingénierie et à développer des initiatives en faveur des nouvelles mobilités durables, solidaires et alternatives : autopartage, covoiturage, mobilités

actives. Dans ce but, nous multiplions les partenariats avec les acteurs associatifs, institutionnels et économiques, car nous sommes convaincus que nous devons en priorité fédérer sur le terrain pour gagner l'adhésion de tous les habitants du territoire à nos projets.

Nous nous inscrivons dans une stratégie de décarbonation du territoire qui doit bénéficier à chacun, conforter notre cadre de vie et renforcer l'attractivité de nos communes.



Organigramme

Coordination des mobilités : Emmanuel FRANCO - Vice-Président (*Val de Sarthe*)

Articulation des mobilités (entre Le Mans Métropole et le P3MS*) : Joël LE BOLU - Élu délégué (*Le Mans Métropole*)

AOM* - Offres opérationnelles : Nicolas ROUANET - Vice-Président (*Sud-Est Manceau*)

AOM - Mobilités actives et solidaires : Maurice VAVASSEUR - Vice-Président (*Maine Cœur de Sarthe*)

Autopartage - Mouv'nGO : Denis HERRAUX - Élu délégué (*Sud-Est Manceau*)

*P3MS : Pôle métropolitain Mobilités Le Mans-Sarthe

*AOM : Autorité Organisatrice de la Mobilité

Budget

Budget principal	Fonctionnement	Investissement	
Recettes 2024	178 520,25 €	7 977,55 €	
Dépenses 2024	177 380,24 €	57 024,32 €	
Résultats 2024	1 140,01 €	-49 046,77 €	-47 906,76 €
Restes à réaliser	0 €	-3 981,60 €	-3981,60 €
Résultats reportés	118 336,47 €	22 185,52 €	140 521,99 €
Résultats de clôture 2024	119 476,48 €	-29 791,95 €	89 684,53 €

Budget annexe AOM	Fonctionnement	Investissement	
Recettes 2024	1 843 492,18 €	45 268,22 €	
Dépenses 2024	665 913,02 €	7 845,50 €	
Résultats 2024	1 177 579,16 €	37 422,72 €	1 215 001,88 €
Restes à réaliser	0 €	0 €	0 €
Résultats reportés	178 454,20 €	-20 796,04 €	157 658,16 €
Résultats de clôture 2024	1 356 033,36 €	16 626,68 €	1 372 660,04 €

Conseil en mobilité

Le conseil en mobilité est l'interlocuteur dédié aux employeurs. Il les accompagne et leur propose des solutions dans les déplacements domicile-travail de leurs collaborateurs. Pour cela, le conseil en mobilité propose un panel de solutions :

Accompagner les employeurs dans le développement des mobilités

- **Géolocalisation des domiciles** des collaborateurs afin d'identifier le potentiel de report modal et proposer des solutions de mobilité adaptées
- **Sensibilisation aux solutions existantes** (covoiturage BlaBlaCar Daily, illyGO, Geovelo...) et aux services de la SNCF, Setram et Aleop
- **Ateliers personnalisés** financés par le Pôle :
 - Ateliers de sensibilisation autour du covoiturage organisés par BlaBlaCar Daily
 - Ateliers de sensibilisation autour du vélo animés par Cyclamaine et Envie Maine avec la distribution de kits sécurité vélo
- **« Coup de pouce » pour le recrutement** avec Carbur'Péra :
 - Financement des 30 premiers jours de location de véhicules proposés par Carbur'Péra (voiture, voiturette, deux-roues) -> sans frais pour le bénéficiaire

Les contacts avec les entreprises en 2024

- **Des relations renforcées** : avec des grands groupes et des ZA
- **Des nouveaux contacts** : les agences d'intérim, l'UIMM*, Le Club des entreprises du Gesnois Bilurien et aussi, Tolomei, Prunier, Smurfit Westrock Kappa...
- **Des actions de promotion de l'ensemble des offres de mobilités** : Des rencontres, des kits communication



*UIMM : Union des Industries des la Mécanique et de la Métallurgie



Véronique Cantin

Vice-Présidente du Pôle métropolitain Mobilités Le Mans-Sarthe et du Pays du Mans aux Ressources Humaines

« L'Autorité Organisatrice de Mobilités dispose désormais de son propre budget qui lui offre une plus grande autonomie de gestion et, surtout, d'action. Le Versement Mobilité, attribué au Pôle, lui permet, dès à présent, d'engager des initiatives de belle ampleur, comme la création des lignes illygo, et de proposer de nouveaux services notamment aux acteurs économiques. Dans cette continuité, nous venons de recruter un nouveau chargé de mission spécialisé dans le déploiement des mobilités actives. Nous travaillons d'ores et déjà sur le montage financier permettant au Pôle de disposer de ses propres locaux, avec pour objectif de préserver notre équilibre financier et de conserver notre capacité d'investissement. »

11 **géolocalisations** dont 6 pour l'ensemble de la ZA de Voivres

3 **ateliers BlaBlaCar Daily** avec une conférence de presse

15 **ateliers Cyclamaine et ENVIE Maine** avec 114 participants. Un financement de 4 730€ pour 2024.

Perspectives 2025

- **Ajustement du Versement mobilité** au 1^{er} janvier 2025 à 0,75% de la masse salariale
- **Poursuite des actions** « pour se faire connaître » : mailing, soutien des clubs des entreprises, des fédérations professionnelles...
- **Sensibilisation** des employeurs à illyGO
- **Organisation d'ateliers mobilité** en partenariat avec nos partenaires (Aléop & Setram)



Contrat Opérationnel de Mobilité et Intermodalités SETRAM-ALEOP

7 novembre 2023 :

signature du Contrat Opérationnel de Mobilité du Bassin de Mobilité Sarthe-Centre

D'une durée de 5 années, pour la période 2023 / 2028, le Contrat Opérationnel de Mobilité du Bassin de Mobilité Sarthe-Centre est l'outil de coopération accompagnant les offres de mobilité, entre la Région des Pays de la Loire, le Département de la Sarthe et les Autorités Organisatrices locales suivantes de la Mobilité : Le Mans Métropole, LBN Communauté (Loué-Brûlon-Noyen) et le Pôle métropolitain Mobilités Le Mans-Sarthe.

En 2024 :

- illyGO est connecté au réseau ALEOP -> les trois lignes illyGO en Sud-Est Manceau desservent quatre arrêts du réseau Aléop de lignes de bus régulières
- illyGO est connecté au réseau SETRAM -> les lignes n°1 et n°3 du réseau illyGO en Sud-Est Manceau desservent deux arrêts du réseau SETRAM dont la station de tramway T2 Espal-Arche de la Nature.



Emmanuel Franco

Vice-Président du Pôle métropolitain Mobilités Le Mans-Sarthe, délégué à la coordination des mobilités

« L'année 2024 a été marquée par le travail collectif portant sur le déploiement des 7 lignes de bus illyGO. Cela représente une offre ambitieuse et originale sur l'ensemble du territoire. Ce projet d'envergure est avant tout le fruit d'un travail de coordination, mené par le Pôle métropolitain, afin de répondre précisément aux attentes des usagers et des collectivités.

Nous avons œuvré en collaboration avec la Région Pays de la Loire, l'Autorité Organisatrice de Mobilité pour harmoniser l'organisation régionale des lignes et leur tarification. Une coopération étroite a également été menée avec l'ensemble des opérateurs de transports collectifs présents sur notre territoire, notamment le réseau SETRAM de Le Mans Métropole, afin de nous appuyer sur la complémentarité des modes de transport, dans une logique d'intermodalité.

Nous avons aussi consulté les employeurs, pour que ce réseau réponde aux besoins des salariés. Ce partenariat avec les acteurs économiques est en cohérence avec notre volonté politique de financer illygo grâce au Versement Mobilité dont s'acquittent les employeurs publics et privés de plus de 10 salariés. Il est donc naturel que ces acteurs bénéficient d'un véritable retour sur investissement.

Depuis le 2 janvier 2025, le réseau est en place et pleinement opérationnel. L'année 2025 sera une phase d'expérimentation, durant laquelle nous ajusterons et optimiserons encore ce dispositif. Notre prochain défi ? Mettre en place une billetterie unique, en concertation avec l'ensemble de nos partenaires, pour simplifier davantage l'accès à la Mobilité. »



Nicolas Rouanet

Vice-Président du Pôle métropolitain Mobilités Le Mans-Sarthe, délégué aux offres opérationnelles

« En seulement deux ans, nous avons réussi à créer le réseau des lignes illyGO dont la finalité est d'encourager l'usage des transports collectifs et de limiter le recours à la voiture individuelle. illyGO doit ainsi contribuer à diminuer les émissions de gaz à effet de serre, tout en désengorgeant nos principaux axes routiers urbains et en fluidifiant les déplacements entre Le Mans et l'ensemble des communes du Pôle métropolitain.

Proposant des solutions complémentaires et adaptées aux besoins recensés localement (lignes express, lignes de proximité, lignes de rabattement vers les gares...), illyGO est un outil innovant et collectif, au service du développement de tous nos territoires urbains, périurbains et ruraux. Financé par le Versement Mobilité, et donc par les entreprises de plus de dix salariés, le réseau de lignes illyGO est plus particulièrement conçu pour faciliter les déplacements domicile-travail. C'est pourquoi il dessert en priorité nos zones d'activités.

Dans cette continuité, nous travaillons aussi au déploiement de multiples solutions qui auront en commun de favoriser les mobilités actives : pistes cyclables, autopartage, covoiturage... Nous privilégions une démarche multimodale. »

11 269

voyages réalisés sur le réseau illyGO en 2024

1000

voyages par mois sur le réseau illyGO en 2024

94%

des voyages réalisés sur la ligne n°1 assurant la liaison entre Changé et la station Setram Espal T2 au Mans tous les jours en semaine aux heures de pointe (pause méridienne incluse)

10%

de fréquentation en plus sur la ligne du samedi en 2024 par rapport à 2023.

En 2024

- Exploitation de trois lignes de transport collectif circulant sur le territoire du Sud-Est Manceau.
- illyGO est connecté au réseau ALEOP -> les trois lignes illyGO en Sud-Est Manceau desservent quatre arrêts du réseau Aléop de lignes de bus régulières
- illyGO est connecté au réseau SETRAM -> les lignes 1 et 3 du réseau illyGO en Sud-Est Manceau desservent deux arrêts du réseau SETRAM dont la station de tramway T2 Espal-Arche de la Nature.

Depuis 2023, le Pôle métropolitain Mobilités Le Mans-Sarthe travaille au déploiement du réseau illyGO sur l'ensemble de son territoire. Ce projet se concrétise en 2025 par la mise en service de 10 lignes de transport collectif connectées aux réseaux SETRAM, Aléop en TER et Aléop en Cars.

Perspectives 2025

À partir du 2 janvier 2025 :

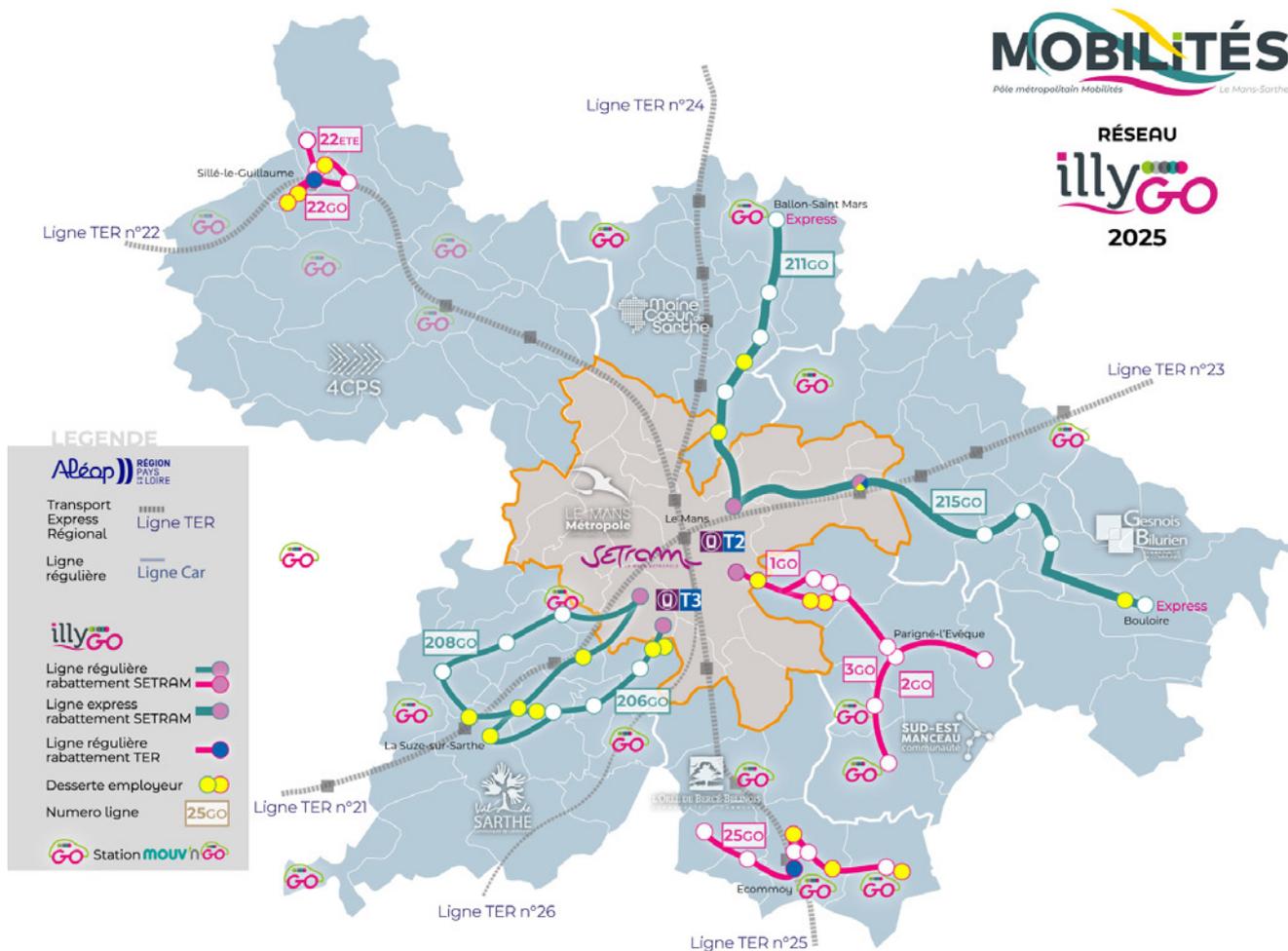
- Mise en service de 6 nouvelles lignes sur les cinq autres communautés de communes membres du Pôle métropolitain Mobilités Le Mans-Sarthe
- Durant la saison estivale, mise en service d'une ligne saisonnière à Sillé-le-Guillaume



MOBILITÉS

Pôle métropolitain Mobilités Le Mans-Sarthe

RÉSEAU illyGO 2025



Mouv'nGO



Denis Herraux

Élu délégué - Autopartage - Mouv'nGO

« Le bilan du service Mouv'nGO, pour l'année 2024, est très positif. Nous avons, en effet, connu une forte hausse du nombre d'inscrits, qui est passé de 1 900 à près de 2 400, et le nombre de voyages effectués est passé de 15 500 fin 2023 à 22 000 fin 2024, soit 6 500 voyages réalisés avec Mouv'nGO en 2024 ! Ce résultat est lié, en partie, au travail que nous avons réalisé pour améliorer l'entretien des véhicules et la maintenance des bornes, afin d'être plus performants et réactifs.

Au cours de l'année passée, le Pôle métropolitain Mobilités s'est également préparé à renouveler la partie la plus ancienne de son parc automobile, afin de continuer à proposer une offre optimale. Nous avons aussi souhaité élargir notre implantation au territoire de la 4CPS qui ne dispose pas encore de station d'autopartage Mouv'nGO. D'ici fin 2025, quatre stations et cinq véhicules, à Conlie, Rouessé-Vassé, Rouez et Neuvillalais, seront mises à disposition des habitants.

Enfin, en tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité, la gouvernance et l'organisation de Mouv'nGO va évoluer au cours des années à venir. En effet, les stations Mouv'nGO, et notamment les nouvelles voitures électriques du réseau d'autopartage, seront la propriété du Pôle métropolitain qui en assurera la gestion et l'entretien avec l'appui des communes. »

En 2024, le réseau Mouv'nGO compte 23 stations dans 20 communes sarthoises et propose 39 véhicules électriques en autopartage. Depuis le lancement du service en février 2018, Mouv'nGO comptabilise :

1 758 886

kilomètres parcourus par les véhicules électriques en autopartage depuis le lancement de Mouv'nGO en 2018

22 023

voyages/locations effectués en Mouv'nGO depuis 2018

2 391

personnes sont inscrites au service Mouv'nGO

Il existe 13 stations Mouv'nGO et 24 véhicules électriques en autopartage sur le territoire du Pôle métropolitain Mobilités Le Mans-Sarthe. En 2024, les 24 véhicules électriques comptabilisent :

3 492

voyages/locations effectués avec les 24 véhicules électriques disponibles

300 000

kilomètres parcourus,

21 000

heures d'utilisation des voitures électriques



BlaBlaCar Daily

La voiture est prédominante dans les trajets du quotidien. Le covoiturage est la solution la plus flexible et la mieux adaptée pour lutter contre l'autosolisme.

BlaBlaCar Daily :

- **Partenariat engagé** avec la plateforme Klaxit en mai 2023
- **Reprise de Klaxit par la marque BlablaCardaily**, fin janvier 2024 pour augmenter la visibilité et donc générer plus d'inscrits.
- **Partenariat engagé** avec la plateforme Klaxit en mai 2023
- **Indemnisation des conducteurs** par la Région jusqu'à 84 € par mois et d'une prime de 100 € de l'État en 2024
- **Trajet gratuit** est proposé pour les passagers (depuis le 1^{er} mars 2024), financé par le P3MS
- **Plateforme de covoiturage unique** pour les trajets domicile/travail pour l'ensemble des habitants et salariés
- **Campagne d'incitation financière** mise en place avec une participation de 50% du Fonds vert.

16 844

trajets « BlaBlaCar Daily » sur 33 000 trajets en covoiturage recensés par l'Observatoire du covoiturage soit plus de 50% sur notre territoire

1 400

trajets par mois BlaBlaCar Daily en moyenne

+ 120%

de **trajets de covoiturage** réalisés avec BlaBlaCar Daily en 2024 par rapport à 2023

354 530

kilomètres de parcours

77 146

kilos de CO2 évités (trajets BlaBlaCar Daily)

6 060 €

de financement du pôle sur 10 mois (gratuité du passager)

2 045

inscriptions en 2024 soit un total de 7800 inscrits au 31 décembre 2024

+ des campagnes et outils de communication : sac à bague, bâches, affiches, flyers



Maurice Vasseur

Vice-Président du Pôle métropolitain, délégué aux mobilités actives et solidaires

« Dans le cadre de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM), notre objectif est d'initier et de coordonner le déploiement d'un panel innovant de services de mobilité. Le périmètre du Pôle métropolitain constitue l'échelle la plus pertinente pour mener à bien ces projets. Nous avons choisi de financer ces initiatives en nous appuyant sur le Versement Mobilité, acquitté par les employeurs publics et privés de plus de 10 salariés. C'est pourquoi nous nous adressons en priorité aux salariés.

Le réseau de lignes de bus illyGO, en service depuis ce mois de janvier, est un premier service structurant. Dans la même optique, nous encourageons le covoiturage. En conventionnant avec la plateforme BlaBlaCar Daily, le Pôle métropolitain s'est ainsi engagé à apporter un soutien financier aux passagers et aux conducteurs. En 2025, le budget consacré à cette action sera de 60 000 €, car nous avons décidé de nous substituer à la Région, qui a mis un terme à sa politique d'incitation au covoiturage. »

Perspectives 2025

- Un engagement renforcé du pôle (suite au désengagement de la Région)
- Une réflexion sur une politique de covoiturage conjointe avec Le Mans Métropole



Mobilités actives et solidaires

Réso'Ap

Association soutenue financièrement par le Pôle métropolitain, à raison de 30 000 € par an.

- **Augmentation notable du nombre de bénéficiaires** (+34%) et du nombre d'accompagnements (+40%),
- **Augmentation relativement faible** (9%) du nombre de bénévoles au sein de l'association,
- **Nombre d'accompagnements** réalisés sur les 6 communautés de communes membres du Pôle métropolitain est équivalent au nombre d'accompagnements réalisés sur Le Mans Métropole, aux alentours de 600, soit 50 accompagnements tous les mois,
- 75% des **motifs d'accompagnements** concernent des rendez-vous médicaux ou des courses.

Carbur' Péra

- Carbur'Péra accompagne **les personnes en réinsertion professionnelle** dans leur accès à l'emploi et dans leur éducation à la sécurité routière.
- **Les publics** : demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, stagiaires de la formation professionnelle, intérimaires, personnes en situation de handicap, etc.
- Dans le cadre de sa mission de **Conseil en mobilité**, le Pôle métropolitain Mobilités Le Mans-Sarthe soutient l'association Carbur'Péra depuis août 2024.

Objectif : aider les personnes travaillant sur son territoire à se déplacer vers leur lieu de travail. Les personnes qui louent un véhicule via Carbur'Péra, bénéficient de **30 jours de location sans coût financier**. Une convention signée jusqu'au 31 décembre 2027.

Des solutions à destination des employeurs

- **Ateliers vélos** Cyclamaine et Envie Maine Gratuits
- **Application Geovelo** disponible pour les salariés
- **Fourniture de Kits Sécurité à Vélos** aux salariés via leurs employeurs

En 2024, la 4CPS a approuvé son Schéma Directeur des Mobilités Actives (SDMA). Au total ce sont 5 des 6 communautés de communes membres du syndicat qui ont approuvé leur SDMA.



Maurice Vavasseur

Vice-Président du Pôle métropolitain, délégué aux mobilités actives et solidaires

« Nous agissons en faveur des mobilités solidaires en soutenant l'association Réso'Ap, qui s'appuie sur des bénévoles pour transporter des personnes ne disposant pas de moyens de locomotion. De même, nous aidons l'association Carbur Péra, qui facilite la mobilité des personnes en recherche d'emploi.

Aujourd'hui, notre objectif est d'accompagner les communautés de communes adhérentes du Pôle dans la mise en œuvre de leurs schémas de mobilité active. Dans ce but, nous avons recruté un chargé de mission qui fera bénéficier les collectivités de son expertise. Celui-ci aura notamment pour mission de proposer un dispositif de location de vélos électriques à l'échelle du Pôle. »

7 personnes ont bénéficié du service Carbur Péra soit 210 jours en 2024

7 locations de véhicules : 4 voitures, 2 voitures électriques et 1 scooter

Perspectives 2025

L'objectif est de recruter de nouveaux bénévoles pour répondre à toutes les demandes d'accompagnements qui augmentent d'année en année.

Recrutement d'un chargé d'opération et de projets « Aménagements et Mobilités Cyclables » dont les missions seront les suivantes :

- L'accompagnement et Assistance à maîtrise d'ouvrage au bénéfice des intercommunalités membres, ainsi que de leurs communes, sur la faisabilité, la coordination et le suivi de leurs opérations d'aménagement de voirie
- La mise en place d'un service de location de vélos

« Je change de mode »



Retour sur la campagne de communication

« Je change de mode » le nouveau slogan du pôle métropolitain Mobilités Le Mans-Sarthe

Avec un clin d'œil à la mode vestimentaire et finalement au regard que chacun veut renvoyer, la campagne « **je change de mode** » valorise **les services de mobilité proposés par les collectivités aux habitants** pour leur donner la possibilité de se déplacer en cas de contrainte ou de choix alternatif à la voiture individuelle, en renversant le regard qui est parfois porté sur les offres de transport actives, collectives et partagées.

« Je change de mode » montre aussi que **les élus de Le Mans Métropole et des six communautés de communes** qui entourent l'agglomération mancelle, formant le Pôle métropolitain Mobilités Le Mans Sarthe (Champagne Conlinoise et Pays de Sillé, Maine Cœur de Sarthe, Gesnois Bilurien, Sud est Manceau, Orée de Bercé Belinois et Val de Sarthe), et en étroite collaboration avec la Région des Pays de la Loire, se sont emparés de ce sujet majeur.

Sensibiliser aux alternatives de mobilité sur le territoire

Cette campagne a été conçue pour sensibiliser **le grand public**, en particulier les habitants des 6 intercommunalités, aux nombreuses solutions de transport disponibles sur le territoire.

L'objectif est de mettre en lumière la diversité des services de mobilité, tout en incitant à une réflexion sur l'impact écologique des déplacements quotidiens, notamment en ce qui concerne les trajets domicile - travail.

Cette initiative a été déployée via plusieurs **canaux de communication**. En plus d'une forte présence sur les réseaux sociaux, la campagne a été visible via l'affichage sur les réseaux de bus Setram et Loire Vision (affichage dans les commerces du territoire). Tous ces supports renvoient vers le site internet du Pôle métropolitain Mobilités Le Mans-Sarthe, où les usagers pourront retrouver l'ensemble des informations relatives à cette initiative.

Mise en ligne du site internet en mai 2024 :

- Un portail des mobilités avec toutes les solutions (P3MS, Aléop, SNCF, Setram) sur le Mans et ses alentours
- Un menu par solutions de mobilité et un menu par profil des visiteurs
- Une page « employeurs »
- Des actualités, vidéos, témoignages, formulaire de contact...

Trafic du site sur 7 mois :

- 505 visiteurs, une moyenne de 72 visiteurs par mois (avec des pics en juillet, en septembre et décembre)
- 2700 pages vues (soit environ 5 pages par visiteur)
- Un visiteur reste environ 1 min et 50 secondes sur le site.

Cette campagne a récolté plus de 50 000€ de contre-valeur publicitaire avec parutions sur les supports tels que Ouest-France, Maine Libre, France TV, Ici Maine...



Le Pôle Métropolitain Mobilités Le Mans-Sarthe incarne, depuis avril 2022, l'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) sur son ressort territorial composé de 6 communautés de communes autour de la Métropole du Mans : Champagne Conlinoise et Pays de Sillé, Maine Cœur de Sarthe, Le Gesnois Bilurien, Sud-Est Manceau, Orée de Bercé Belinois et Val de Sarthe.

Le Pôle Métropolitain Mobilités Le Mans-Sarthe a pour objectif de proposer, en lien avec la Région des Pays de la Loire et Le Mans Métropole, des offres de mobilité alternatives à la voiture individuelle à destination des habitants et des salariés des six communautés de communes.

- Il met en place des solutions de mobilités actives, partagées et collectives, comme le covoiturage avec BlaBlaCar Daily, l'autopartage Mouv'nGO ou encore les transports collectifs illyGO.
- Il soutient également les associations qui œuvrent pour une mobilité plus solidaire (Carbur'Péra ou Rés'o'Ap).

Pour en savoir plus : jechangedemode.fr

Directeur de publication
Stéphane Le Foll

Président
Stéphane Le Foll

Rédaction
MC'Comm
Équipe du Pôle métropolitain
Mobilités Le Mans-Sarthe

Conception
Studio Matchupic

Impression
Galaxy

Crédits photo
Pôle métropolitain
Mobilités Le Mans-Sarthe
Communauté Maine Cœur de Sarthe

La reproduction, même partielle, d'articles ou illustrations parus dans cette brochure est strictement interdite. Ne pas jeter sur la voie publique.

Pôle métropolitain
Mobilités Le Mans-Sarthe
15/17 Rue Gougear
72000 Le Mans